

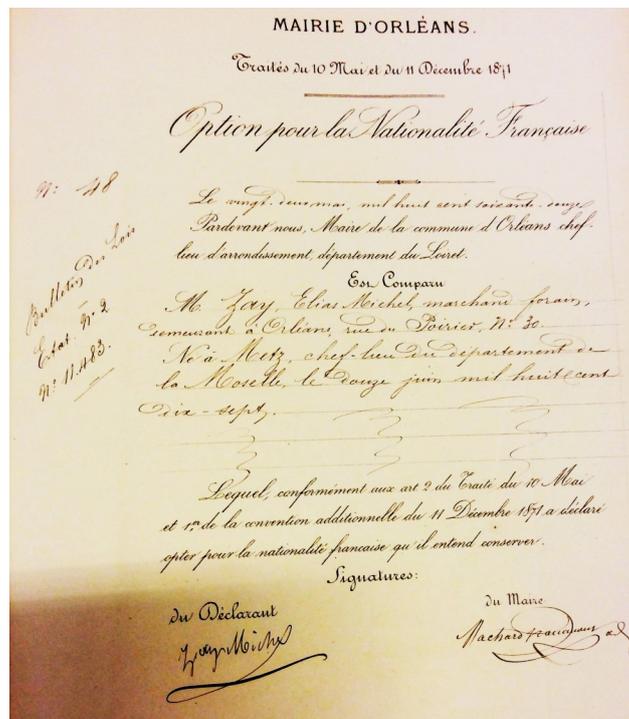
Léon Zay (1874-1945)

par Georges JOUMAS

Paris, Assemblée nationale, colloque Jean Zay, 20 mai 2025

Léon Zay, le père de Jean Zay, est né à Orléans le 26 décembre 1874 dans une famille juive originaire de Metz. Contrairement à une information souvent répandue, sa famille n'a pas quitté l'Alsace-Lorraine après l'occupation allemande de 1871. Mais elle était déjà présente dans le Loiret dans les années 1850-1860. En effet, deux enfants nés d'un premier mariage d'Elias Zay avec Mélanie Cerf sont nés à Orléans, Léontine en 1858 et Armand en 1863, au 30 rue du Poirier. Mélanie décédera à la même adresse le 1^{er} juillet 1869, à l'âge de 42 ans. Dans une lettre à son fils Jean, Léon écrit : *Mon père, ton grand-père paternel a sauvé la vie d'un orléanais voisin en 1870*¹. La famille était donc bien orléanaise avant et durant la guerre avec la Prusse.

En fait, c'est parce qu'Elias, le père de Léon, était né en Moselle, à Metz, qu'il avait été obligé d'opter pour rester français. Selon l'article 2 du traité du 10 mai 1871 et l'article 1^{er} de la convention additionnelle du 11 décembre 1871, " les individus qui étaient nés dans les Bas et Haut Rhin et en Moselle qui voulaient conserver la nationalité française devaient être domiciliés en France non-annexée, ou se faire domicilier ". La démarche devait se faire à la mairie du domicile. C'est donc à la mairie d'Orléans, le 22 mai 1872, qu'Elias Zay a opté " pour la nationalité française qu'il entend conserver ". Le domicile mentionné est toujours le 30 de la rue du Poirier². (document 1)



¹ Lettre du 24 septembre 1940.

² Archives Municipales d'Orléans, dossier 4H 29. 267 Alsaciens-Lorrains ont opté à Orléans pour la nationalité française. Elias Zay est le 48ème. 9 ont choisi de rester allemands.

Elias Zay se remarie le 19 février 1874 avec une parisienne Hélène Lévy, à la mairie du 4ème arrondissement. Léon est né de cette union. Elias exerce la profession modeste de marchand colporteur en mercerie.

Un excellent élève

Léon fréquente l'école communale de la rue de l'Université jusqu'en juillet 1887. Il est brillamment reçu au Certificat d'Etudes Primaires, classé 1^{er} de tous les lauréats des écoles de la ville d'Orléans¹. Ce succès l'incite à poursuivre ses études au-delà.

En octobre 1887, il est admis au lycée où il entre par la petite porte de l'enseignement secondaire spécial, dans une classe que l'on pourrait qualifier de transition ou de rattrapage, dite de "1ère année" ². Parmi les archives du lycée de cette période, nous n'avons pas retrouvé le détail de ses résultats scolaires ; des dossiers ont disparu. Par contre, les documents des distributions des prix ont été conservés et montrent que Léon était un très bon élève³. En 1ère et 2ème années "transitoires", il obtient le prix d'excellence et le tableau d'honneur, avec le 1^{er} prix en Langue française, en mathématiques, en Sciences, en Dessin et en Allemand ; et des 2ème prix et accessits dans les autres disciplines. Il intègre ensuite le cycle normal de l'enseignement secondaire moderne en classe de 4ème où il est toujours sur la première place du podium. Il saute une classe et entre directement en Seconde où il est toujours devant. Il est reçu au Baccalauréat/Moderne/Mathématiques en juillet 1894. Il fait une classe supérieure, toujours en Mathématiques qu'il conclut en 1895 par une admission au concours de l'Ecole des Ponts et Chaussées.

Mais, au Conseil de révision de 1894, il a été déclaré "Bon pour un service actif", donc l'armée l'accueille un an plus tard.

Un service militaire de trois ans⁴

Le 16 novembre 1895, il est donc incorporé pour un service militaire obligatoire qui, depuis la loi Freycinet de juillet 1889, est d'une durée de "trois ans. Il est affecté au 2ème canonier du 11ème Régiment d'Artillerie, basé à Versailles. Il y obtient le grade de brigadier le 28 octobre 1896. Libéré avec un certificat de bonne conduite, il retrouve la vie civile le 19 septembre 1898. On pourrait penser qu'il intégrerait alors l'Ecole des Ponts et Chaussées, mais il choisit une autre voie, celle du journalisme.

¹ *Républicain orléanais* du 9 juillet 1887.

²Léon n'a donc pas fréquenté les "petites classes" du lycée, de la onzième à la septième, classes qui étaient le plus souvent réservées aux enfants d'une population privilégiée. Ces classes ne disparaîtront qu'en 1960. Au cours de son ministère, Jean Zay amorcera une 1ère réforme visant à la suppression de ces classes élémentaires de lycée.

³ ADL/198 W 45207 et 45208.

⁴ AD Loiret, sa fiche matricule n°413, 1R 45816, Orléans, 1894

(photo 2 Léon jeune)



Les débuts au Progrès du Loiret en pleine Affaire Dreyfus

C'est dans un quotidien récemment créé que Léon Zay amorce la longue carrière de journaliste qui sera la sienne.

Jusqu'en 1898, le Loiret compte trois quotidiens qui affichent une position antidreyfusarde : *Le Journal du Loiret*, monarchiste et antisémite ; *Le Patriote orléanais*, catholique et antisémite ; *Le Républicain orléanais* modéré (le plus diffusé). Ce dernier journal ayant retiré son soutien habituel au député radical sortant Fernand Rabier aux Législatives de mai 1898, ses amis décident de créer leur propre titre le 4 août 1898, *Le Progrès du Loiret*. (document 3)

1^{re} ANNÉE N° 4^o Cinq Centimes le Numéro Samedi 4 Août 1898

LE PROGRÈS DU LOIRET

ORGANE DE LA DÉMOCRATIE RÉPUBLICAINE

PRIX DES ABONNEMENTS 1 an 1 sem. 1 tr. Pour le Loiret et les départements limitrophes..... 5 fr. 0 fr. 16 fr. Pour les autres départements..... 6 fr. 11 fr. 21 fr.		Bureaux de la Rédaction et de l'Administration ORLÉANS. — 47, Rue Bannier. — ORLÉANS Rédacteur en Chef : Charles JACQUOTOT <i>Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus — Les lettres non affranchies sont refusées</i> Le PROGRÈS DU LOIRET, journal quotidien, paraît le soir, public deux fois par jour et deux, avant les journaux de Paris, toutes les nouvelles de la dernière heure, le compte rendu complet des Chambres et du Sénat, les derniers cours de la Bourse et des marchés.	PRIX DES INSERTIONS Annonces, la ligne... 0 fr. 25 Prix minimum d'insertion de 6 lignes... 1 fr. 50 Réclames (10 pages) la ligne... 0 fr. 60 Réclames (20 pages) la ligne... 1 fr.
---	--	---	---

Les abonnements et insertions sont payables d'avance et sont reçus sans frais aux bureaux du Journal, dans tous les bureaux de poste, chez tous les dépositaires, à l'Agence Havas, 5, place de la Bourse, à Paris.

Le PROGRÈS DU LOIRET

SON PROGRAMME

Le Progrès du Loiret — dont nous publions aujourd'hui le premier numéro — était un journal nécessaire et indispensable dans ce département.

Les dernières élections législatives l'ont prouvé.

On a vu, surtout dans l'Orléanais et dans le Gâtinais, des majorités se prononcer pour une politique franchement réformatrice, pour des candidats républicains qui marchent de l'avant et luttent avec énergie contre l'esprit rétrograde et clérical.

Ces majorités n'avaient, jusqu'ici, dans le Loiret, aucun organe quotidien. Car on ne saurait constituer une gauche et s'éloigner de la concentration à droite.

Le Progrès du Loiret verra, au contraire, « le péril à droite » et précourra « la concentration à gauche ».

Ce journal ne se préoccupera donc pas des légères dissensions qui, sur des différences de nuances, existent au sein de la Démocratie républicaine.

Loin de chercher à diviser ce parti, le Progrès du Loiret travaillera toujours à y établir la concorde. Sans union, pas de résultat.

De cette façon le Progrès ne sera point la bannière spéciale d'une chapelle ou d'une coterie, mais le drapeau commun d'un grand parti.

Le nouvel organe ne sera pas non plus le servileur lige de tel ou tel député ou de tel ou tel ministre. Il ne sera pas lié à des individualités. Il ne fera pas de politique personnelle. Il ne fera pas de politique individuelle. Il fera passer le respect des idées avant l'intérêt particulier et électoral de tels ou tels hommes.

Ils peuvent devenir, et ils deviendront certainement plus nombreux encore, la société ayant été constituée à capital variable. Pour se faire inscrire parmi les actionnaires, il suffit de verser son argent et d'être accepté.

Ajoutons qu'en assemblée générale, quand il s'agira de discuter et de voter sur des questions relatives au journal, un sociétaire possédant une seule action de 25 francs aura autant de pouvoir et de suffrages qu'un sociétaire possédant beaucoup d'actions. Ce système est le plus démocratique.

De ces diverses explications, il ressort que le Progrès du Loiret deviendra pour ainsi dire la propriété du parti républicain-démocratique du département. Chaque citoyen dévoué à la bonne cause se trouve, par conséquent, intéressé au succès de ce journal.

Chaque compatriote, décidé à lutter pour l'avènement de la vraie République, celle des travailleurs, dix compatriotes, a occupé Jussarand samedi soir.

Il a lancé une proclamation dans laquelle il dit que les habitants, ainsi que leurs biens, seront respectés.

Toutes les forces armées sont concentrées à Ponte.

Des débris espagnols appartenant aux volontaires continuent à se joindre aux Américains. Ils rapportent que le général Ortega concentre les forces espagnoles à Bonito, de sorte qu'on peut s'attendre à un nouveau combat acharné.

Le général Macías, capitaine général de Porto-Rico, a ordonné aux troupes régulières de s'emparer des fonds publics de Guayama. Les habitants se sont opposés à cette mesure et en ont appelé au général Miles, qui a décidé qu'une démonstration navale devant ce port serait nécessaire.

L'agent consulaire français à Gibara (Cuba) ayant été fait prisonnier, le ministre de la marine a envoyé le commandant du d'Edging pour réclamer notre consul.

Le général espagnol s'est efforcé de mettre notre agent consulaire en liberté.

New-York, 2 août. — Une dépêche de Washington dit qu'un signalé quelques actes d'immolation des volontaires à la Havane. Les volontaires avaient fait une manifestation contre le maréchal Blanco. La bande civile avait été dispersée.

Les États-Unis proposent la paix dans les conditions suivantes :

« Les États-Unis ne demandent aucune indemnité pécuniaire ; mais ils exigent l'abandon de la souveraineté espagnole sur Cuba et l'évacuation immédiate de cette île, la cession aux États-Unis et l'évacuation immédiate de Porto-Rico et des autres îles placées sous la souveraineté de l'Espagne dans les Indes occidentales ; la cession semblable d'une des îles Ladrones. »

« Les États-Unis occuperont et garderont la ville, la baie et le port de Manille pendant la conclusion du traité de paix, qui déterminera le sort des Philippines, leur administration et leur gouvernement. »

Le gouvernement des États-Unis a l'intention de prendre la responsabilité de toutes les indemnités qui sont réclamées à l'Espagne par des citoyens américains pour les dégâts causés à la propriété privée à Cuba. Le total de ces réclamations est évalué à plus de 20 millions de dollars.

En Espagne, jusqu'à hier mardi soir, les hommes politiques ont gardé une réserve absolue, ils refusant de faire connaître leurs sentiments.

Mais, aujourd'hui, mercredi, à cinq heures du matin, une dépêche de Madrid annonce que le gouvernement espagnol se

présence pourra être utile à la marche de l'instruction. Il se propose de faire citer par le juge un certain nombre de témoins.

Le juge d'instruction, M. Fabre, s'occupera aujourd'hui des affaires que l'instruction présente la tâche de régler.

Jeddi il reprendra l'interrogatoire de l'ex-colonel Piquart. L'instruction, retardée par la maladie ou l'absence de certains hommes, durera encore une quinzaine de jours.

Les dires de M. Scheurer-Kestner

M. Scheurer-Kestner dit que le 20 novembre 1897, les nouvelles ayant le 10 janvier 1898, il offrit au ministre de la guerre et au président du conseil, les lettres échangées entre le général Goussé et le colonel Piquart. Et de qui tenait il ces lettres ? Directement de M. Lebèsis ; donc indirectement du colonel Piquart.

On sait d'ailleurs, soit dit en passant, que l'explication vraie des lettres du général Goussé a été donnée par le général lui-même, et qu'il a été prouvé que jamais il n'y a admis même la possibilité de la non-complicité de Dreyfus.

Quant à M. Lebèsis, il a fait une déclaration qui met en évidence son rôle d'intermédiaire entre M. Scheurer-Kestner et le colonel Piquart.

Rabier n'est pas dreyfusard. Il est hostile à la révision du procès du capitaine israélite. Initialement, ce n'est donc pas l'Affaire Dreyfus qui est à l'origine du quotidien qui se présente comme "l'organe de la démocratie républicaine", préconisant "la concentration à gauche". C'est un conseiller d'arrondissement d'Orléans Charles Jacoutot qui en est le rédacteur en chef. Dans les premières semaines de parution, l'Affaire Dreyfus est peu évoquée, seulement sous la forme de dépêches.

Cependant, sous la pression du Docteur Halmagrand, dreyfusard militant, par ailleurs chirurgien-chef de l'hôpital, et de quelques amis¹, la neutralité du journal, d'abord affichée, devient progressivement plus bienveillante pour Dreyfus. En octobre 1898, *Le Progrès* prête ses colonnes à Charles Péguy pour qu'il puisse répondre aux attaques personnelles et antidreyfusardes du *Journal du Loiret*.

Mais revenons à Léon Zay. Peu de temps après son arrivée au quotidien, il prend position publiquement dans l'Affaire Dreyfus en signant le 28 novembre 1898 la pétition en faveur du colonel Picquart², sous la mention "Léon Zay, rédacteur au Progrès du Loiret".

Fin décembre 1898, le journal soutient la création de la section départementale de la Ligue des Droits de l'Homme à laquelle Léon Zay adhère. La section est présidée par le D^r Halmagrand.

Le 8 janvier 1899, une conférence est organisée par la LDH au théâtre d'Orléans, avec des responsables nationaux. Mais, à l'initiative de la Ligue Antisémite, une énorme contre-manifestation antidreyfusarde déclenche de violents incidents places de la mairie et de la cathédrale et dans les rues du centre-ville. Tous les magasins des commerçants juifs, le domicile du D^r Halmagrand et les bureaux du *Progrès* (alors situés au n° 47 de la rue Bannier) sont les cibles de groupes antisémites, heureusement sans blessés mais avec des dégâts matériels. Une manifestation antisémite, qui, selon les rapports de la police, aurait rassemblé entre 5 à 6000 personnes.

En mars 1899, un nouveau rédacteur en chef est recruté, un dreyfusard très militant, Henri Roy qui a été présenté et conseillé aux administrateurs par Péguy. Son nom et sa fonction apparaissent sous le titre du journal.

¹ Notamment, Paul Chartrain, le futur beau-père de Léon Zay et son futur oncle par alliance, René Maingourd.

²Le colonel Picquart est alors poursuivi et emprisonné pour avoir remis à l'avocat de Dreyfus des pièces secrètes du dossier. La pétition recueille environ 15000 signatures, en quinze listes successives. Léon Zay est signataire sur la 3^e liste publiée par les journaux, *L'Aurore*, *Le Siècle*, *Le Radical*.

Léon Zay n'a pas signé la première pétition dreyfusarde de janvier 1898, après le *J'Accuse* de Zola. Il était encore militaire du contingent. Par contre, il participera à la souscription publique en faveur du monument Zola le 10 octobre 1902.

Le Progrès devient désormais le moyen d'expression des dreyfusards dans le département. Durant tout le procès de Rennes de l'été 1899, il accorde une large place aux audiences et dénonce le jugement ambigu qui condamne encore Dreyfus, mais avec des circonstances atténuantes. Ensuite, il approuve la grâce présidentielle d'Emile Loubet du 19 septembre 1899, mais il la considère comme une étape vers la réhabilitation.

(documents 4 et 5)

2^e Année - N° 379 Cinq Centimes le Numéro Samedi 19 Août 1899

LE PROGRÈS DU LOIRET

ORGANE DE LA DÉMOCRATIE RÉPUBLICAINE

PRIX DES ABONNEMENTS	Bureaux de la Rédaction et de l'Administration ORLÉANS. - 47, Rue Bannier. - ORLÉANS	PRIX DES INSERTIONS
Pour le Loiret et ses Départements limitrophes..... 2 fr. 50 c. 10 fr.	Rédacteur en Chef: Henri ROY	Abonnés, la ligne..... 0 fr. 25
Pour les autres Départements..... 6 fr. 11 fr. 22 fr.	Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. - Les lettres non affranchies sont refusées.	Prix minimum hebdomadaire de 6 lignes..... 1 fr. 50
Abonnements et insertions sont payables d'avance et sont reçus sans frais aux bureaux du Journal, dans tous les bureaux de poste, chez tous les dépositaires, à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, à Paris.	Le PROGRÈS DU LOIRET, journal quotidien, paraît le soir, public deux éditions par jour et deux, avant les journaux de Paris, sous les numéros de la dernière heure, le compte rendu complet des Chambres et du Sénat, les derniers cours de la Bourse et des marchés.	Publicité de jour à jour..... 0 fr. 60
		Publicité de 10 jours à 15 jours..... 1 fr. 50
		Prix spéciaux pour la grande publicité
		INSERTIONS JUDICIAIRES & LÉGALES

Le Procès Dreyfus à Rennes

DEPOSITION DU COLONEL PICQUART

Derniers cours de la Bourse
Après les dépêches de l'Agence au Crédit Lyonnais, 7, place du Maréchal, 7.
Heure du 18 Août 1899

100 fr. 3 990	100 fr. 3 990
100 fr. 3 110	100 fr. 3 110
100 fr. 3 110	100 fr. 3 110
100 fr. 3 110	100 fr. 3 110

Une pièce qui n'est autre chose qu'un rapport de voyage en Suisse fait pour le compte d'une puissance étrangère.
La deuxième partie du dossier a l'air d'une revue, dit Picquart. Elle est en partie supplémentaire.
Elle contenait sept à huit pièces dont une, la pièce « Le canal de D... » pouvait servir de pièce de comparaison et de correspondance.

Esterhazy était membre du conseil d'administration d'une société anglaise. Il jouait à la Bourse et vivait en concubinage, avec la fille Fays.
Revenant à l'agent R... Picquart explique comment il fut amené à adjoindre le commandant Henry au capitaine Lauth pour faire un voyage à Bâle.
Avant le départ des deux officiers, Picquart reçut un mandat de l'administration du colonel Picquart concernant la communication secrète au conseil de guerre de la pièce *Dont-Prenez*.
A son retour de Tunisie, Picquart alla voir le général de Pellieux.
Le timbre du « petit bleu »... La fin de l'audience.
Rennes, à heures.
Picquart ne formellement avoir ap- sent, les incriminer davantage - sont assez aveuglés par la prévention, par la haine, pour - malgré l'expérience qu'ils ont acquise à leurs dépens, et les dures leçons qu'ils ont déjà infligées - accepter, sans pour vrais et probants des documents fa- briqués, faux ?

2^e Année - N° 410 Cinq Centimes le Numéro Dimanche 10 Septembre

LE PROGRÈS DU LOIRET

ORGANE DE LA DÉMOCRATIE RÉPUBLICAINE

PRIX DES ABONNEMENTS	Bureaux de la Rédaction et de l'Administration ORLÉANS. - 47, Rue Bannier. - ORLÉANS	PRIX DES INSERTIONS
Pour le Loiret et ses Départements limitrophes..... 2 fr. 50 c. 10 fr.	Rédacteur en Chef: Henri ROY	Abonnés, la ligne..... 0 fr. 25
Pour les autres Départements..... 6 fr. 11 fr. 22 fr.	Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. - Les lettres non affranchies sont refusées.	Prix minimum hebdomadaire de 6 lignes..... 1 fr. 50
Abonnements et insertions sont payables d'avance et sont reçus sans frais aux bureaux du Journal, dans tous les bureaux de poste, chez tous les dépositaires, à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, à Paris.	Le PROGRÈS DU LOIRET, journal quotidien, paraît le soir, public deux éditions par jour et deux, avant les journaux de Paris, sous les numéros de la dernière heure, le compte rendu complet des Chambres et du Sénat, les derniers cours de la Bourse et des marchés.	Publicité de jour à jour..... 0 fr. 60
		Publicité de 10 jours à 15 jours..... 1 fr. 50
		Prix spéciaux pour la grande publicité
		INSERTIONS JUDICIAIRES & LÉGALES

Conseil de Guerre de Rennes

LE JUGEMENT - DREYFUS CONDAMNÉ

Derniers cours de la Bourse
Rapport du 8 Septembre 1899

100 fr. 3 990	100 fr. 3 990
100 fr. 3 110	100 fr. 3 110
100 fr. 3 110	100 fr. 3 110
100 fr. 3 110	100 fr. 3 110

curieux sont minutieusement fouillés par les agents de la sûreté.
Le capitaine Dreyfus fait son entrée, toujours impassible, toujours militaire.
Il salue le Conseil. Le président Loubet lui rend son salut.
L'audience est ouverte à 7 h. 30.

neuvres, il n'a pas pu décrire : « Je vais partir en moment », tour de phrase qui exprime une certitude.
M. Demange, passant aux documents du dossier, dit que pour qu'on puisse affirmer que Dreyfus les connaissait, il faudrait au moins six-vingt-cinq de ses écrits.
La salle est archicomble.
Le commandant Carrière prend la parole.
Il invite les membres du Conseil à juger dans leur indépendance et dans leur fermeté de soldat.
Le procès est ouvert, dit Car-

le commencement du procès, mais aucune d'une aussi juste polémique.
Il n'y a, peut être, jamais eu de procès où il ait été, à ce point, impossible de se faire une idée même approchée de la sentence qui sera rendue.
à ces deux questions que ré-

plus nette et plus loyale de les interroger. Il fallait leur demander : Dreyfus est-il coupable d'être juif ? Le pouvoir civil est-il coupable d'avoir voulu avoir le pas sur le pouvoir militaire ?

Un chemin encore très long. Durant cette période de 1899 à 1906, le journal multiplie les articles pour soutenir le long combat politique et juridique pour que l'innocence de Dreyfus soit pleinement reconnue. C'est Henri Roy qui signe tous les éditoriaux, mais, comme dreyfusard, Léon Zay en est solidaire. La victoire est acquise le 13 juillet 1906 et elle est

largement célébrée par le quotidien (document 6) dont les locaux ont été transférés au 59, rue des Carmes. (photo 7)



En mai 1906, Henri Roy est élu député radical, mais il décide de conserver sa fonction de rédacteur en chef, donc de cumuler. Son nom s'inscrit toujours chaque jour sous le titre du journal et il continue d'écrire de temps en temps des éditoriaux. Léon Zay n'est donc pas rédacteur en chef en 1906, comme on l'écrit souvent. Mais il remplace Henri Roy, ce que ce dernier reconnaîtra quand il abandonnera la fonction le 17 octobre 1909, pour raison de santé (un estomac douloureux) : " J'ai été fort heureusement suppléé par Zay ... [salue] sa longue collaboration en toute confraternité et amitié "

Après ses bons et loyaux services, on aurait pu penser que Léon Zay devienne enfin et officiellement le rédacteur en chef du *Progrès*. Et bien non ! Sur les conseils d'Henri Roy, les administrateurs du journal recrutent Adrien Farjat, qui tenait auparavant la rubrique sociale dans le quotidien parisien *L'Intransigeant*. Farjat signe fréquemment des éditoriaux. Le nom de Léon Zay n'apparaît pas dans le journal, sauf parfois avec ses initiales HZ pour des comptes rendus d'événements locaux et de conférences. Notamment celles de « L'Université Populaire » d'Orléans, créée en octobre 1900 par des dreyfusards, présidée par le D^r Halmagrand, encore lui, et animée par le géographe Louis Gallouédec et l'archiviste Camille Bloch.

Mais en 1911, le nom d'Adrien Farjat disparaît. Pourquoi ? Nous n'avons pas trouvé d'explication à ce départ dans le journal. Léon assure le remplacement sans aucun doute. Mais ses articles ne sont pas signés.

Durant cette période, Léon prend **des engagements très significatifs**. Outre La Ligue des Droits de l'Homme en 1899, il adhère au parti radical en 1906 et est initié comme Apprenti dans la loge Etienne Dolet d'Orléans le 27 mai 1906. Il en sera Compagnon en janvier 1928 et Maître en novembre 1928. Trois adhésions qui seront adoptées et suivies par son fils Jean : le parti radical en 1925 dès sa majorité, la Loge Etienne Dolet et la LDH en 1926. Contrairement à ce qui est parfois mentionné, Léon Zay n'est pas membre de La Libre Pensée : dans les archives du groupe orléanais, son nom n'est cité ni dans la liste d'adhérents ni dans les comptes rendus de réunions. Par contre, Jean, lui, sera admis en novembre 1931¹.

A partir de 1903, Léon devient secrétaire général du Conseil des Prud'hommes d'Orléans, fonction qu'il assumera durant 36 années². C'est une activité à temps partiel qui est

¹ Aux AD du Loiret, *Libre Pensée du Loiret*, dossiers 551/J6, J7 et J11.

² AD du Loiret, *Conseil des Prud'hommes*, 1163/W109120 b et d.

salariée : donc un grand investissement dans le domaine juridique, et le fils sera ... avocat !

Autre engagement, mais dans le cercle familial : le jeudi 18 juin 1903, Léon épouse Alice Chartrain, une jeune institutrice de 24 ans, protestante pratiquante (nous y reviendrons). Les quatre témoins du mariage sont alors notoirement connus : le député radical Fernand Rabier, Henri Roy et deux responsables de la LDH, le D^r Halmagrand et René Maingourd, ce dernier également oncle de la mariée.

Soldat en 1914-1918 ¹

Après son service, le brigadier-artilleur Léon Zay n'avait pas perdu le contact avec l'armée puisqu'il effectue trois périodes militaires successives, en avril-mai 1901, en septembre-octobre 1904 et en février 1909.

Appelé par la mobilisation, à l'âge de 40 ans, il est d'abord affecté au 3^e Régiment d'Artillerie qu'il rejoint à Carcassonne le 3 août². Dès son arrivée, il est promu maréchal des logis. Puis, direction Lunéville et la frontière. Ensuite de nombreux combats dans les Flandres et la retraite vers la Marne où il quitte ce régiment fin mars 1915.

Il passe alors au 2^e Régiment d'Artillerie³. Il y reste deux années et connaît les déplacements de l'unité de la Champagne vers l'Alsace, puis cinq mois dans l'enfer de Verdun, avec notamment les combats très meurtriers des Eparges et du Fort de Vaux. Ensuite, la Somme et le Soissonnais où il reçoit une nouvelle affectation.

Le 1^{er} avril 1917, il rejoint le 259^e Régiment d'Artillerie qui vient de se constituer alors que se prépare la Bataille du Chemin des Dames que l'unité rejoint le 18 mai⁴. Quelques jours plus tard, commencent les mutineries. Le 259^e ne sera pas concerné⁵. La fiche matricule de Léon mentionne cette citation à l'ordre du régiment: *«Le 26 juin 1917, a su maintenir l'ordre et le calme dans un convoi violemment pris à partie par des avions allemands»*. Quelques jours plus tard, le 13 juillet, il est légèrement blessé "en service commandé" par la lame de son sabre, mais pas sous les coups de l'adversaire, sans doute à Celles s / Aisne : *"Par suite d'un faux mouvement, la lame très aiguisée vers son milieu pénétra dans la paume de la main gauche, occasionnant une coupure de la région palmaire. Plaie*

¹ Fiche matricule de Léon Zay, ADL, n°413, 1R 45816, Orléans 1894.

² Historique du 3^eme RA en 1914-1918, BNF cote A.2g.2862.

³ Historique de 2^eme RA en 1914-1918, BNF cote A.2g.2090.

⁴ Historique du 259^eme RA en 1914-1918, BNF cote A.2g. 1857 et JMO de la même unité (Mémoire des Hommes).

⁵Léon Zay reviendra sur l'épisode des mutineries dans un article de *La Presse orléanaise* de mars 1926 et confirmera que son unité n'a pas été de rébellion au printemps 1917.

rectiligne superficielle de 4 cm de long au niveau de la tête du 2ème métacarpien"¹. Nous ignorons la durée de son incapacité. Mais il est concerné par la décision suivante de son régiment le 17 juillet : *"Les gradés et hommes de classes 1896 et plus anciennes sont retirés des batteries et versés au P.A.D [Parc d'Artillerie Divisionnaire] ou au dépôt"*².

Cette mesure est vraisemblablement prise pour faire reposer les soldats. (photos 8 et 9 : permissions)



Léon quitte l'unité le 8 octobre 1918 pour une affectation au 30ème Régiment d'Artillerie dont le dépôt est à Orléans. Il est démobilisé le 30 décembre 1918. Il aura passé plus de trois ans sur le front et combattu lors des grandes batailles du conflit : la Somme, la Marne, Verdun, Le Chemin des Dames. Sa fiche matricule précise qu'il a servi *"avec le plus grand zèle et le plus grand entrain, faisant en toutes circonstances preuve de courage, de décision et de sang-froid"*. Outre ses citations, il est décoré de la Croix de guerre et de la Croix du combattant.

Et comme il le mentionnera plus tard, l'armée française aura occupé sept années et cinq mois de sa vie (service militaire, périodes et guerre).

De 1916 à 1918, la famille Zay retrouve un nouveau journaliste en la personne de Jean qui, à l'imitation de son père, se proclame « Rédacteur en chef » et « fils de combattant ». Il compose des petits journaux écrits à l'encre violette et destinés à ses proches, sous les

¹ Fiche matricule.

² Mémoire des Hommes, JMO (Journal de marches et opérations) du 259ème Régiment d'Artillerie.

En 1919, Rucart rejoint Paris et les journaux *Le Radical* et *La Lanterne*¹.

Léon Zay retrouve ses fonctions de journaliste. Il ne signe pas d'éditoriaux qui sont souvent écrits par des parlementaires radicaux. Le nom du rédacteur en chef n'est curieusement jamais évoqué dans le journal. Léon l'est-il officiellement ? On ne le sait pas. Mais, manifestement c'est lui qui est l'élément essentiel du quotidien.

A partir de 1921, Jean Zay commence à écrire plusieurs articles dans *Le Progrès*. . Puis, tout en poursuivant ses études de Droit, il exerce la fonction de secrétaire de rédaction de 1923 à 1926 (à temps partiel évidemment)². Sous le titre « Petite chronique ». J'ai notamment repéré le 13 novembre 1924 : « Doit-on applaudir au cinéma ? », et le 24 janvier 1926 « Notre cher Péguy ».

Durant le premier trimestre 1926, Jean devient même éditorialiste dans des circonstances tout à fait particulières. En effet, une grève générale des ouvriers de toutes les imprimeries d'Orléans paralyse la sortie des trois quotidiens du département, du 23 janvier au 21 mars. Pour des revendications salariales. Pour assurer un minimum d'information de la vie locale, *Le Républicain orléanais* (centriste), *Le Journal du Loiret* (extrême droite) et *Le Progrès du Loiret* s'associent curieusement pour publier et diffuser une double-page commune sous le nom de *La Presse orléanaise*. Un contenu aseptisé limité aux dépêches d'agence et aux chroniques des chiens écrasés. A la « Une » cependant, côte à côte, trois éditoriaux, un pour chaque journal, de teneur politique bien différente évidemment. Pour *Le Progrès*, Léon et Jean Zay sont tour à tour les signataires (cette fois, Léon signe). Mais, pour le nombre des articles, le fils l'emporte sur le père : 25 contre 13. Le Cartel des gauches est alors au pouvoir, avec Aristide Briand comme Président du Conseil. Les thèmes des éditoriaux concernent surtout les difficultés politiques et financières rencontrées par le gouvernement et le projet d'adhésion de l'Allemagne à la Société des Nations. (Document 12)

¹Marc Rucard mena ensuite une longue carrière politique de 1928 à 1958, comme député radical des Vosges, ministre de la Santé puis de la Justice, enfin sénateur. En juin 1940, il refusa les pleins pouvoirs à Pétain.

²"Le PDL (*Progrès du Loiret*) dont j'ai été 3 ans secrétaire de rédaction", puis, avec humour : "secrétaire de rédaction honoraire du PDL", lettre du 15 mars 1927 de Jean Zay à son père. Jean fait alors son service militaire à Saint-Avoid. (Archives privées d'Hélène Mouchard-Zay).

Le premier article est signé Henri Roy, désormais sénateur du Loiret, qui, après avoir rappelé les vingt-neuf années d'existence du *Progrès* (sans jamais citer Léon Zay), présente « un journal renouvelé », « une maison ¹nouvelle », « avec plus de moyens », « pour permettre une information générale et locale plus complète ». En fait, une agence de presse de tendance radicale est créée par Vincent Delpuech, directeur du *Petit Provençal*, avec une association avec plusieurs autres journaux, *La Montagne*, *La Dépêche de Normandie*, *La Dépêche dauphinoise* et ... *La France du Centre*². Ainsi donc, des moyens accrus pour le nouveau quotidien radical orléanais.

Dans son article Henri Roy ajoute qu'il sera « soutenu et dirigé par un maître journaliste ». Il s'agit de Félix Chabrouillaud, étiqueté « républicain de gauche », qui a collaboré à plusieurs journaux régionaux et qui vient de quitter *Le Républicain Orléanais* à la suite du glissement vers la droite de ce quotidien. Et, dans cette opération, il n'est pas question de Léon Zay. Pourquoi, pour la seconde fois, n'est-il pas nommé officiellement rédacteur en chef ? Un différend ? Avec qui ? Nous n'avons pas trouvé d'explication.

En 1927, Jean Zay est alors au service militaire à Saint-Avoid. Le 15 mars, il écrit à son père et lui donne son opinion sur ce changement de titre. Il approuve la création de *La France du Centre* : « *Un canard qui traînera moins la misère : c'en sera fini des moyens de fortune, de l'impuissance matérielle* ». Et il pense surtout à son père avec cette amélioration matérielle certaine : « *Il doit avoir plus de temps, rentrer moins tard pour déjeuner, ne plus connaître les heures d'affolement de naguère. Papa, comme tout le monde, va désormais pouvoir prendre des vacances chaque année* ».

Mais il est conscient qu'il y aura « *des petits ennuis* », « *des frictions inévitables avec Félix Chabrouillaud* ». Et ce cri du cœur du fils qui veut que son père prenne toute sa place, cette longue tirade :

*Je hurle ceci : il faut absolument (souligné de 5 traits) et tout de suite, que papa signe ses articles au moins de ses initiales (souligné d'un trait) !!!! Il me semble que c'est d'une importance énorme pour plusieurs raisons. Il faut qu'on sache (ne serait-ce que les lecteurs) que papa est toujours là avec les mêmes droits. D'ailleurs, étant chargé de la rédaction en chef politique et spécialement de la politique locale, c'est à beaucoup près papa qui a le rôle le plus important dans *La France du Centre*. Et c'est pourquoi il faut qu'il*

¹ Vincent Delpuech sera élu sénateur radical en 1938. Bien qu'ayant voté les pleins pouvoirs à Pétain et joué la carte de la Collaboration, il continuera d'entretenir d'excellentes relations avec Jean Zay. Il viendra le voir plusieurs fois le voir dans sa prison de Riom, en apportant des cadeaux pour la famille. Il est souvent cité dans *Les Ecrits de prison*.

² *Histoire générale de la presse française*, Tome 3, PUF, 1972, page 607.

signe ! Chabrouillaud ne s'en privera pas, lui. Chaque fois que je verrai un article de papa non signé (et je les reconnaîtrai bien), cela me rendra malheureux (souligné de 2 traits)¹.

Malgré les souhaits de son fils, Léon signe rarement, ou quelques timides initiales LZ. Félix Chabrouillaud, lui, signe souvent, de son nom ou d'un FCh². Mais il meurt en mai 1932.

Immuable, Léon reprend manifestement les commandes. Les éditoriaux de politique nationale sont rédigés et signés par des parlementaires radicaux, par Henri Roy et souvent par Jean Zay (147 éditoriaux de 1932 à 1936).

La France du Centre soutient évidemment la candidature de Jean Zay aux élections législatives de 1932 et 1936 et se réjouit de ses succès et appuie sa politique ministérielle.

(documents 14, 15 et 16)



¹ Archives privées d'Hélène Mouchard-Zay.

² Il est également correspondant régional du journal conservateur *Le Temps*.

ORLÉANS
6, Rue de la Hallebarde
ABONNEMENTS
1936 1937
L'année en numéros : 12 francs
L'abonnement annuel : 120 francs
Chèques Postaux 0364 Orléans

La France du Centre

JOURNAL DES REPUBLICAINS
QUOTIDIEN RÉGIONAL

ORLÉANS
6, Rue de la Hallebarde
Lundi 4 Mai 1936
Téléphoniques à 10
Nouvelles, annonces, lettres : 100.25
Publicité : 100.25
Bureaux : P. 101, 10, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1936

Les résultats du second tour de scrutin

Une éclatante victoire républicaine

JEAN ZAY EST RÉÉLU

Député de la première Circonscription par 13.465 voix contre 11.303 à M. Berger



PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION D'ORLÉANS

Semois	
Jean Zay, 125 voix ; Berger, 50	
Chauvry	
Jean Zay, 141 voix ; Berger, 100	
CANTON SUD	
Jean Zay, 1.809 voix	
BERGER	156
1^{er} Arrondissement	
Jean Zay, 841 voix ; Berger, 518	
2 ^e Arrondissement	
Jean Zay, 245 voix ; Berger, 418	

Olivet	
Jean Zay, 275 voix ; Berger, 418	
Saint-Jean-de-Briac	
Jean Zay, 217 voix ; Berger, 209	
10110, 7	
Saint-Dryan-Val	
Jean Zay, 149 ; Berger, 131	
Saint-Denis-en-Val	
Jean Zay, 120 ; Berger, 125	
Saint-Hilaire-Saint-Martin	
Jean Zay, 120 ; Berger, 125	
Saint-Privé-Saint-Martin	
Jean Zay, 114 voix ; Berger, 133	

Circonscription de Pithiviers

Notre ami Paul Cabanis est réélu

Élection le mardi 11 mai 1936 à 13 h 30. Scrutin : 13.640 ; suffrages exprimés : 13.640.

Docteur PAUL CABANIS, 7.074 voix
Mortin, conseiller général, 2.000 voix
Bellefleur, radical indépendant, 450

CANTON DE BEAUNE-LA-MOULANDE
Cabanis, 229 voix ; Mortin, 116
Bellefleur, 10

CANTON DE PITHIVIERS

STATISTIQUE GÉNÉRALE

Les résultats obtenus à 20 h. 20 :

Indépendants 2
Radicaux 8
Démocrate populaire 1
Radicaux de gauche 4
Radicaux indépendants 3
Radicaux socialistes 3
Socialistes indépendants 4
Union socialiste 3
S. F. I. O. 19
Communistes 13
Totaux 74

Déclaration de M. Berger, élu de la 1^{re} circonscription de la Seine, à la séance du Conseil National, le 10 mai 1936.

M. Berger, élu de la 1^{re} circonscription de la Seine, à la séance du Conseil National, le 10 mai 1936.

Près de Nanbeuge une véritable bataille s'engage entre 3 contrebandiers et 2 douaniers

Nanbeuge, 3 mai. — Deux douaniers, le sous-brigadier Bédier et le brigadier Lacroix, ont été blessés par un contrebandier qui a tiré sur eux. Les douaniers ont été blessés à la tête et à la jambe. Le contrebandier a été tué par un tir de barrage.

UNE DESCENTE DE L'YONNE-OISEAU à l'aérodrome de Hanworth près de Londres

Londres, 3 mai. — Une descente de l'Yonne-Oiseau à l'aérodrome de Hanworth près de Londres. Les pilotes ont été arrêtés et les avions ont été saisis.

DANS L'OUEST

Indre-et-Loire. — A Tours, 1^{er} circonscription, M. H. L. a été élu député.

La santé de Léon se détériore. Après une première attaque en octobre 1939 et une convalescence, il est victime d'une grave congestion cérébrale le 25 février 1940 dont il a du mal à se remettre³. Dans un Orléans bombardé, *La France du Centre* ne paraît plus après le 14 juin (document 17).

LE NUMÉRO : 0,50
ABONNEMENTS
1936 1937
L'année en numéros : 12 francs
L'abonnement annuel : 120 francs
Chèques Postaux 0364 Orléans

La France du Centre

JOURNAL DES REPUBLICAINS
QUOTIDIEN RÉGIONAL

ORLÉANS, 6, Rue de la Hallebarde
Bureaux d'op. : 1 et 2, rue Croixette (107). Téléph. : 100.25, 101.43 et la suite

TELEPHONES
14
VENDREDI
14
JUN 1940

Nos troupes contiennent la poussée de l'ennemi sur la Basse-Seine et sur la Marne

Au nord-est de Reims, l'ennemi jette dans la bataille de nouvelles divisions blindées

DEUX REUNIONS du Conseil suprême

Paris, 12 juin. — M. Churchill, accompagné de M. Eden, secrétaire d'Etat à la Guerre, et le général Bull, chef d'état-major général, ont eu une conférence avec M. Paul Reynaud, le ministre de l'Air et le général Végance. Ils ont discuté de la situation militaire et des mesures à prendre en vue de la défense de la région.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 12 juin. — Le conseil des ministres a eu lieu à 10 heures. M. Paul Reynaud, ministre de l'Air, a été nommé à la présidence du conseil. M. Paul Reynaud, ministre de l'Air, a été nommé à la présidence du conseil.

LA R. A. F. A BOMBARDÉ LES OBJECTIFS MILITAIRES DE TURIN ET DE GÈNES

Londres, 12 juin. — Les avions de la R. A. F. ont bombardé les objectifs militaires de Turin et de Gènes. Les avions ont été abattus par les défenseurs italiens.

Le général Hœring est appelé au commandement d'une armée

Paris, 12 juin. — Le général Hœring a été nommé à la présidence du conseil. Le général Hœring a été nommé à la présidence du conseil.

Confiance encore, confiance toujours

Paris, 12 juin. — La confiance est toujours grande dans les rangs de nos troupes. Les soldats ont une confiance absolue en leurs chefs et en leur pays.

Des Canadiens débarquent en Angleterre

Londres, 12 juin. — Des troupes canadiennes ont débarqué en Angleterre. Elles ont été accueillies avec enthousiasme par les habitants.

L'armée italienne ne s'est encore livrée à aucune offensive

Rome, 12 juin. — L'armée italienne n'a encore effectué aucune offensive. Elle se contente de maintenir la situation actuelle.

Désormais Léon s'investit complètement dans le soutien à son fils, à sa belle-fille et à ses petits-enfants.

³ Lettres de Jean Zay à sa sœur Jacqueline, les 2 novembre 1939, 4 et 5 mars 1940 (AN, Fonds Jean Zay, AP11, dossier 2).

15

Au Maroc après l'épisode du Massilia

Rappelons que Jean est mobilisé depuis septembre 1939. Veuf depuis 1933, Léon accompagne sa belle-fille Madeleine (qui est enceinte) et sa petite-fille Catherine dans l'exode qui les mènent jusqu'à Jumilhac en Dordogne où ils séjournent jusqu'au départ de Bordeaux du *Massilia* le 20 juin 1940. La famille s'installe à Rabat. Jean est arrêté le 16 août et transféré en France, à la prison militaire de Clermont-Ferrand où il apprend la naissance d'Hélène le 27 Août par un télégramme envoyé par Léon. Le procès de Jean Zay se tient à Clermont où il est condamné à la déportation et à la dégradation militaire, la même peine que Dreyfus. Finalement, après un mois à la prison militaire de Marseille, Jean est incarcéré à Riom, avec un statut de prisonnier politique, il peut alors recevoir des visites.

Pour éviter l'hiver froid de Riom aux enfants, en accord avec Jean, la famille restera encore à Rabat jusqu'au mois de mai 1941. (photo 18) Les courriers s'échangent fréquemment entre le père et le fils. On compte trente lettres adressées par Jean à Léon, autant de Léon à Jean. Toujours beaucoup d'émotion, de tendresse, d'amour filial ou paternel. Les thèmes les plus souvent abordés : l'instruction et le procès, les conditions de la détention, la famille, les nouvelles d'Orléans et des amis communs. J'ai retenu une lettre du père, écrite le 24 septembre 1940, une lettre absolument remarquable où Léon évoque l'instruction du procès fait à son fils et la haine dont il est l'objet :

Ils font de l'antisémitisme sur ton dos à cause de moi : bien que je sois né moi-même à Orléans, que mes ancêtres soient purement français [...], que j'ai fait la guerre 1914-1918, 52 mois de guerre, que mon père, ton grand-père ait sauvé la vie d'un orléanais voisin, en 1870, etc.¹.



¹Lors de la campagne électorale législative au printemps 1932, le *Journal au Loiret* antisémite avait publié un éditorial où le premier prénom de Léon était changé en Elie et où le grand-père de Jean exerçait la profession de rabbin et non pas celle de colporteur.

Mais pourtant, en ce qui te concerne, tu es protestant et non juif. Ta mère était protestante et tu as été baptisé protestant : ce qui prouve que tu n'es pas un juif camouflé. Certes, je ne rougis pas et n'ai pas à rougir de mon origine ; mais j'ai bien le droit (plus le droit qu'aucun autre) de m'étonner que l'on ne parle pas du côté maternel¹ en ce qui te concerne ! Ta mère a tenu l'orgue, presque bénévolement pendant vingt au Temple protestant. Son père (ton grand-père maternel), son oncle René faisaient partie du Conseil presbytéral de l'Église protestante d'Orléans... [et de citer également deux autres grands-oncles protestants qui ont été tués à la guerre].

Dans ses lettres des 4 et 25 mars 1941, Jean évoque également l'affaire des papiers volés au domicile de Léon, rue de la République à Orléans, des notes du ministre qui seront ensuite publiées tronquées et accompagnées de commentaires antisémites dans *Je suis partout* et dans *Gringoire*, avant d'être regroupées dans un livre *Les carnets secrets de Jean Zay*.

Auprès de son fils emprisonné à Riom

Au retour de la petite famille du Maroc le 25 mai 1941, Léon séjourne six semaines chez sa fille Jacqueline qui habite à Marseille. Il y retournera ensuite quatre mois, de février à juin 1942. Sinon, jusqu'en mai 1944, il restera à Riom. Il garde souvent ses deux petites-filles. (photos 19 et 20) Il vient fréquemment rendre visite à son fils à la prison où les deux hommes échangent à propos de leurs amis, des nombreuses arrestations des résistants, d'articles de la presse vichyste, de livres qu'ils ont lus, de la situation politique, de l'avenir. A deux reprises, Madeleine et ses deux filles quittent Riom pour un séjour, l'un à La Bourboule en août 1942, l'autre à Orléans en mars 1943 : Léon vient alors tous les jours à la maison d'arrêt et souvent déjeune avec son fils. La santé de Léon reste délicate avec de fréquentes poussées de tension. C'est une préoccupation souvent évoquée dans les courriers échangés entre Jean et sa sœur Jacqueline. Mais au fil des mois, c'est surtout la situation administrative de Léon qui les inquiète de plus en plus.



La loi vichyste du 2 juin 1941 qui énumère les interdictions professionnelles imposées aux Juifs les oblige également à se déclarer en préfecture. Avec l'aide de Jean, Léon rédige sa lettre et l'adresse le 10 juillet au Préfet du Puy-de-Dôme. Après avoir rappelé que ses parents juifs ont opté pour la nationalité française en 1872, il précise qu'il ne pratique pas la religion juive, que son épouse décédée était protestante comme le sont ses deux enfants. Il cite ses deux professions de journaliste et de secrétaire du Conseil des Prud'hommes et qu'il en est retraité ; il mentionne qu'il ne possède pas de biens immobiliers et insiste en conclusion sur sa qualité d'ancien combattant de 14-18 et sa Croix de guerre. Modeste, il omet l'ordre de la Légion d'honneur où il est officier.

Riom est en zone Sud. Tant que les troupes nazies ne l'ont pas occupée, Jean et Jacqueline sont d'abord vigilants, mais sans envisager d'exil pour Léon. Dans sa lettre à sa sœur du 3 décembre 1941, Jean écrit : « Les nouvelles mesures concernant sa famille [*les Juifs*] engagent de plus en plus à être prudent ».

En septembre 1942, c'est une nouvelle déclaration obligatoire pour les Juifs que Léon remplit encore avec Jean. Et puis, en novembre, les nazis entrent en zone Sud. Début janvier 1943, Léon a dû faire inscrire la mention « Juif » sur ses cartes d'identité et d'alimentation, ce qui l'a beaucoup indigné. L'interdiction éventuelle de séjour de « M. Michel » (c'est ainsi que Léon est désormais désigné, pour contourner la censure des lettres) est de plus en plus évoquée dans la correspondance entre frère et sœur : « que faire » ? Ils envisagent un « séjour à la campagne » (notamment chez des amis proches, les Zwobada), « un séjour à l'hôpital, en clinique », selon leurs messages codés. C'est finalement Madeleine qui trouvera la solution sans doute le 19 mai 1944 et ira installer Léon « dans un petit hôtel très satisfaisant », en fait le couvent de Charbonnières-les-vieilles à 20 km de Riom, sans doute le. Il est « enchanté de son installation », et « il cause avec les logeuses [*les religieuses*] dont il est le seul locataire », « comme il est là pour se reposer, il faut faire bien attention à ce que personne ne puisse venir le déranger ». Madeleine retourne le voir à bicyclette le 14 juin et « l'a trouvé de bonne humeur, sans ennui et patient ».

Dans sa dernière lettre à Madeleine, Jean écrit : « Je te confie Papa, dis-lui surtout de n'avoir aucune inquiétude d'aucune sorte ; tu le rassureras pleinement ».

Mais Léon ne reverra plus jamais son fils.

Retour à Orléans

Léon ne réintègre pas son appartement orléanais de la rue de la République, mais il vit chez les Dreux, les beaux-parents de Madeleine. Dans une lettre à ses amis Casalis, le 1^{er} décembre 1944, il décrit la ville sinistrée, « les deux tiers d'Orléans seuls restent debout », ses trois ponts démolis et ses deux passerelles. Et puis, son angoisse et sa quasi-résignation à propos du sort de Jean :

Toujours pas de nouvelles de mon fils. Madeleine est allée cinq ou six fois à Paris. Elle y est en ce moment. Le gouvernement a ordonné diverses enquêtes sans résultat. Peut-être mon fils est-il en Allemagne ? C'est la seule chance, bien faible d'ailleurs, de le revoir¹.

Usé par son mauvais état de santé, Léon Zay est décédé, victime d'une crise cardiaque, le 31 mai 1975. Quelques mois avant la parution du livre de son fils *Souvenirs et solitude* dont il avait lu les pages manuscrites² et avant la découverte du corps de Jean dans les bois de Cusset, près de Vichy.

Conclusion

Une grande complicité entre Léon et son fils Jean, des liens affectifs très forts, une relation quasi-fusionnelle ! Le goût de la lecture, la passion de l'écriture. Et surtout, cette remarquable transmission des valeurs républicaines que l'on retrouve dans les engagements publics ! Comment ne pas penser au vieil adage, « Tel père, tel fils ».

Georges JOUMAS

Paris, Assemblée nationale, colloque Jean Zay, 20 mai 2025.

¹ AN, fonds Jean Zay, 667AP/119, dossier 5.

² Les écrits de Jean Zay étaient sortis clandestinement de la prison par Madeleine.